

VILLE DE RONCQ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

- BUDGET PRIMITIF 2019 -

- NOTE DE PRESENTATION -

Dans le prolongement de notre Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) du mois de décembre dernier, nous vous invitons ce soir à examiner les propositions budgétaires établis par Monsieur le Maire – Président de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

De manière pérenne, ce budget assure en priorité les crédits nécessaires en direction des familles en difficulté ou les plus modestes (aides financières et secours, aides à la cantine, ALSH, garderies scolaires, AMIS ...).

De même, sont ouverts en dépenses et en recettes, les crédits relatifs aux actions en direction des personnes âgées ou en situation de dépendance (repas à domicile, semaine bleue, banquet, escapades séniors, ...). Sont également reconduites des actions fléchées de partenariat avec le RELAIS AUTONOMIE de Tourcoing (ex : CLIRPA), le Centre d'accès aux droits, l'UNCCAS, ainsi que les actions historiques menées par notre CCAS depuis de très nombreuses années.

=====

Je vous propose donc d'examiner l'aspect comptable de ce budget primitif 2019 de manière globale dans un premier temps, puis de manière détaillée, section par section. Toutes sections confondues, le budget primitif 2019 s'élève à **424 000 €**.

Pour ce qui a trait à la **Section de Fonctionnement**, celle-ci est équilibrée à hauteur de **418 000 €**

Au niveau de la **Section d'Investissement**, elle s'équilibre à hauteur de **6 000 €**.

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - DEPENSES

- **011** Charges à caractère général **235 000 €**
 - o Dont 160 000 € d'achat de prestations de service (avec portage repas, convivial)
 - o Dont 2 500 € pour « Fêtes et Cérémonies » (maison de retraite ...)
 - o Dont 20 000 € (CLIC Relais autonomie, CAD-SAV ...)
 - o Dont 32 000€ (remboursement à la Ville des coûts indirects liés aux repas, aides du CCAS aux familles les plus modestes : restauration, AMIS, Activités périscolaires)
 - o Mise à jour de l'analyse des besoins sociaux (ABS) : 6 000 €
 - o Dont 1 500 € pour des frais de transports (sorties)
 - o Le solde soit 13 000 € (assurances, documentation technique, entretien véhicule,...)

- **012** Charges de personnel **140 000 €** - ce chapitre est en augmentation avec l'arrivée d'un nouvel agent au CCAS courant février 2019 – le CCAS comptera par conséquent 3 agents.

- **65** Autres charges de gestion courante **35 000 €**
 - o Dont 25 000 € d'Aides
 - o Dont 10 000 € pour subventions aux associations

- **67** Charges exceptionnelles **2 000 €** (provision pour intérêts moratoires)

SOUS-TOTAL **412 000 €**

- **68** Dotations aux amortissements et provisions 6 000 €
(Amortissement des matériels et équipements achetés ces dernières années)

TOTAL **418 000 €**

B – RECETTES

- **70** Produit des services (livraisons repas) 143 000 €
- **74** Subvention et participations (subvention de la Ville) 274 000 €*
(subvention de la Ville)
- **77** Produits exceptionnels 1 000 €

SOUS-TOTAL 418 000 €

TOTAL **418 000 €**

*il s'agit d'une estimation, cette subvention est appelée à être revue lors de la reprise des résultats de l'année N-1 lors du prochain vote du compte administratif 2018).

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

Je vous invite maintenant à porter notre attention sur la section d'investissement. Celle-ci s'élève en dépenses à **6 000 €**.

A – DEPENSES

- **20** Logiciels 5 000 €
- **21** Achats de mobiliers et équipements (enveloppe prévisionnelle) 1 000 €
- **020** Dépenses imprévues - €

TOTAL **6 000 €**

B – RECETTES (AMORTISSEMENTS – Mouvements d'ordre)

- Amortissement (même chose que le chap. 68) 6 000 €
(Amortissement des matériels et équipements achetés ces dernières années)

TOTAL **6 000 €**

Ces propositions budgétaires sont maintenant ouvertes au débat.

Fait le 1^{er} février 2019